



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

SCRUTIN DU 2 DÉCEMBRE 2008

PROFESSION DE FOI



votez

Depuis longtemps l'Éducation Nationale est le premier employeur de personnels précaires en France, refusant de rétribuer à sa juste valeur des fonctions indispensables.

Dès l'apparition des « Emplois-Jeunes » appelés « Aides Éducateurs », SUD s'est opposé à la précarité et a revendiqué une augmentation des postes mis aux concours de l'Éducation Nationale et plus généralement des Services Publics.

Lorsque les différents emplois aidés (Assistants d'Éducation, Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi, Contrats d'AVenir...) sont successivement apparus, Sud a lutté aux côtés de tous ces personnels contre les irrégularités et les discriminations et pour le respect des droits des travailleurs.

Mais Sud revendique d'abord l'arrêt du recrutement des personnels sous de tels contrats, et la titularisation sans condition des personnels en place. Refuser la précarité c'est défendre vos droits comme ceux de tous les salariés, c'est défendre le service public.

**LE 2 DÉCEMBRE
DÉFENDEZ VOTRE DROIT
À UN VRAI EMPLOI
VOTEZ SUD**

